FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

Campagne tarifaire 2024 : la FHF salue des arbitrages qui « vont dans le bon sens » et appelle à lever tous les verrous de la reprise d'activité

Paris, le 27 mars 2024

- **Les annonces faites hier vont dans le bon sens et permettront d'accompagner la reprise de l'activité constatée en 2023 et d'assurer le financement de plusieurs mesures de revalorisation des agents publics, tout en apportant un soutien spécifique à certaines urgences de santé publique.**

- **L'objectif d'évolution de l'activité en volume, ambitieux, implique toutefois que tous les verrous soient levés en termes d'organisation de l'offre de soins pour accompagner la mobilisation des équipes hospitalières et hospitalo-universitaires au service de la population.**

DES SIGNAUX POSITIFS QUI PERMETTRONT DE SOUTENIR LA REPRISE D'ACTIVITE

La FHF salue les annonces du Gouvernement concernant l'évolution des tarifs d'hospitalisation. Tandis que les établissements publics de santé demeurent dans une situation financière fortement tendue, **la revalorisation de 4,3 % des tarifs pour le secteur public va dans le bon sens et permettra aux établissements de financer les mesures de soutien au pouvoir d'achat des agents publics** (hausse du point d'indice notamment) annoncées par le Gouvernement en 2023, qui donneront leur plein effet cette année.

Cette hausse de 4,3% traduit également le soutien spécifique à certaines spécialités, en réponse aux urgences de santé publique pointées par le premier baromètre FHF de l'accès aux soins publié le 18 mars. Cette enquête a permis de mettre en évidence un niveau de recours aux soins inférieur aux prévisions sur certaines spécialités de médecine (430 000 séjours non-réalisés en 2023) et certaines chirurgies (les greffes sont notamment en recul de 7,5 %), avec des populations plus particulièrement touchées, notamment au-delà de 45 ans.

Au vu de cette dette de santé publique pouvant occasionner des prises en charge dégradées et des pertes de chance pour les patients, la décision du Gouvernement de soutenir ces activités est un signal important pour les acteurs hospitaliers.
Les taux d'évolution de + 3,5% pour les activités de soins de rééducation et de +4% pour celles de la psychiatrie sont également un signal fort de soutien des pouvoirs publics envoyés aux hospitaliers.

UN OBJECTIF DE RELANCE DE L'ACTIVITE QUI IMPLIQUE DE RENFORCER L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SOINS DANS LES TERRITOIRES

L'hypothèse d'évolution de volume d'activité de 2,5% en 2024, ambitieuse, **implique de poursuivre et accélérer les actions en faveur d'une offre de soins mieux organisée, sous l'égide de l'État et des agences régionales de santé (ARS), qui saura préserver l'accueil et l'accès aux soins pour tous les patients ainsi que la gradation des soins en proximité**. Les équipes des CHU et CH sont en effet totalement mobilisées pour assurer toutes les prises en charge nécessaires et la permanence des soins en établissements de santé (PDSES). L'enquête de la FHF conduite auprès des hôpitaux publics en mars 2024 démontre néanmoins que, **dans plus d'un tiers des cas, les tensions sur les places d'hospitalisation s'expliquent par la difficulté à trouver des solutions d'aval.**

Au-delà, **la FHF prend acte de la réduction du niveau de sécurisation des recettes des établissements de 70% à 50%,** qui reste un élément important pour accompagner la reprise d'activité.

La FHF insiste enfin sur la nécessité absolue **de poursuivre sur la voie d'une approche pluriannuelle** : **la hausse des tarifs** devra se poursuivre en 2025, tandis **qu'un protocole de pluri-annualité des financements** reste plus que jamais indispensable.

La FHF rappelle également qu'il reste essentiel de **continuer de soutenir et valoriser les missions d'intérêt général et service public,** et notamment l'enseignement, la recherche et l'innovation

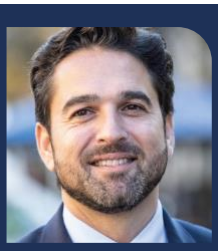

Pour le président de la FHF,
Arnaud ROBINET

Les annonces faites hier traduisent deux choses distinctes.
D'abord, pour le secteur public, l'essentiel de la hausse tarifaire doit permettre de financer les mesures de soutien au pouvoir d'achat des agents publics annoncées par le Gouvernement en 2023. C'était évidemment nécessaire.
Ensuite, pour tous les acteurs, un signe positif et clair est donné : celui de soutenir les filières prioritaires toujours concernées par une dette de santé publique, c'est-à-dire la médecine, les greffes, et la maternité. C'est un signe important pour les hospitaliers, que la FHF attendait.
Les CHU et CH sont mobilisés pour relancer l'activité et ainsi assurer l'accueil de tous les patients, sans distinction. Il faut que les pouvoirs publics les y aident sur le terrain, en organisant mieux le lien ville-hôpital et l'aval des hospitalisations, qui est un sujet vital. Et les annonces d'aujourd'hui devront se poursuivre dans la durée : une nouvelle hausse de tarifs sera nécessaire en 2025.

CONTACT PRESSE
HAVAS
communicationfhf@havas.com

FHF
FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE
www.fhf.fr

10 000 abonnés
@federationhospitalieredefrance

70 000 abonnés
Fédération hospitalière de France

30 000 abonnés
@laFHF